



Ville de
Vaux-le-Pénil

Reflets

#305

Le magazine de la ville de Vaux-le-Pénil

Janvier 2026

8-9
Budget 2026
DOSSIER

6
**Open data : lancement
de la plateforme**

ACTUS

10
**Ouverture du
Relais Petite Enfance**

ACTUS

**La Ville vous adresse
ses meilleurs vœux**

À découvrir DANS VOTRE MAG'

4-5

Retour en images

6-7

Actus

Open Data : lancement de la plateforme p.6

Recensement à la population 2026 p.7

8-9

Dossier

Budget Primitif 2026 : un cadre responsable pour préparer l'avenir

10-11

Actus

Épicerie sociale, ouverture prochaine p.10

Le Relai Petite Enfance ouvre ses portes à l'Arcature p.11

12-13

Agenda

14-15

Tribunes & État Civil

Conseil municipal

Jeudi 12 février à 20h

Maison des Associations

Renseignements : 01 64 71 51 00



Ville de
Vaux-le-Pénil

8 Rue des Carouges,
77000 Vaux-le-Pénil

Ouvert du lundi
au vendredi de :

8h30 à 12h

13h30 à 17h

01 64 71 51 00

accueil@mairie-vaux-le-penil.fr

www.mairie-vaux-le-penil.fr

Permanence

En cas d'urgence (un signalement ou une intervention), contactez notre standard d'urgence disponible 7j/7 et 24h/24 au 01 64 71 51 00

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux

Directeur de publication : Henri de Meyrignac / **Comité de rédaction :** Henri de Meyrignac, Alexandre Hascoet, Aurélie Robin et Morgane Defrançois / **Conception, maquette :** Aurélie Robin **Impression :** Sprint - sprint.fr
Photos : Service communication, Adobe stock, DR.

Ce magazine est imprimé en 6 000 exemplaires sur papier PEFC.

Pour nous contacter : communication@mairie-vaux-le-penil.fr



Le magazine Reflets est distribué par l'entreprise Boîtes aux lettres de France.





Dernier budget du mandat, un nouveau départ pour le prochain

Comme évoqué dans l'édito du Reflets du mois de novembre, nous avons fait évoluer cette année notre manière de construire et de voter le budget. Jusqu'ici, le Budget Primitif (BP) était voté au mois d'avril. Cette année, une organisation particulière est mise en place : le BP 2026 est voté en fin d'année 2025 et un Budget Supplémentaire (BS) sera présenté en juin 2026. Cette modification apporte davantage de lisibilité, de transparence et de liberté pour la future mandature, qui pourra ainsi ajuster plus rapidement les moyens financiers aux orientations qu'elle définira.

Le budget voté en cette fin d'année sera donc le dernier vote de budget du mandat. Pour autant, la vie de la commune ne s'interrompt pas à la fin d'une mandature : le Budget Primitif assure la continuité du service public, la prise en charge des dépenses obligatoires, le paiement des charges courantes, mais aussi la poursuite des projets engagés et des chantiers en cours. Il fixe le cadre financier indispensable au fonctionnement quotidien des services municipaux et à l'entretien du patrimoine communal.

Ce budget de transition a été élaboré avec un objectif clair : garantir le fonctionnement normal de la collectivité et la continuité des actions déjà lancées, tout en laissant à l'équipe qui sera élue la capacité d'ajuster rapidement les priorités via le Budget Supplémentaire de juin. C'est un document structurant, qui sécurise les besoins des services et permet d'aborder sereinement le passage d'un mandat à l'autre.

Ce dernier vote budgétaire n'est donc pas une fin : il prépare le terrain pour le prochain cycle municipal, en

assurant stabilité, continuité et lisibilité pour l'avenir. C'est pourquoi il nous donne la capacité à investir sur du long terme, grâce à une gestion rigoureuse du temps et de des financements. Par exemple, la pose de la 1^{ère} pierre de la Ferme de Jeux est le point de départ d'un projet trans-mandat. Cette réalisation majeure suscite des réticences car pas forcément bien comprise comme la première phase d'un projet patrimonial conçut sur du long terme. Elle rendra accessibles les activités pour tous.

En effet, à terme, elle permettra d'accueillir 12 associations culturelles, qui regroupent environ 1 500 adhérents de tout âge, et 4 services municipaux.

Elle est un symbole d'inclusion, de transparence et d'égalité d'accès, un symbole de notre volonté d'ouvrir la Ferme des Jeux à tous, sans exception.

Dans un deuxième temps, il en sera de même pour la rénovation du groupe scolaire Romain Rolland.

Je vous souhaite une très bonne année et j'espère avoir le plaisir de vous voir nombreux aux vœux à la population samedi 17 janvier.

Henri de Meyrignac,
Maire de Vaux-le-Pénil

RETOUR SUR...

1



2



3



4



5



1. Atelier bruitage pour les scolaires jeudi 27 novembre

Dans la continuité du festival de cinéma jeune public "Premières Bobines", le service culturel a accueilli près de 480 enfants des écoles primaires à la Ferme des Jeux. Ils ont pu découvrir de manière ludique l'envers du décor grâce au compositeur et bruiteur Jean-Carl Feldis. Élèves et enseignants se sont improvisés bruiteurs avec enthousiasme.

2. Marché de Noël les 29 et 30 novembre

Le Marché de Noël s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Vous avez été plus de 5 500 visiteurs à profiter de la magie de Noël en avance avec une cinquantaine de stands, les nombreuses animations proposées, ainsi que la restauration sur place et la présence du Père Noël !

3. Forum SIDA & IST au lycée Simone Signoret

Lundi 1^{er} décembre, le lycée Simone Signoret a accueilli le Forum SIDA et IST, une journée d'information et de prévention organisée par le service jeunesse et sport de la Ville, en collaboration avec l'équipe éducative du lycée et ses élèves ST2S, à destination des élèves de premières. Près de 400 lycéens ont participé aux différents ateliers de sensibilisation : quiz interactif, frises pédagogiques, jeu de l'oie géant...

4. Spectacle de Noël petite enfance

Les 1^{er} et 5 décembre, la compagnie Coconut Marionnettes a présenté, à l'Arcature, un spectacle de Noël destiné aux enfants de 18 mois à 3 ans fréquentant les structures de la petite enfance. Intitulé "Pomme de pin deviendra sapin de Noël", il mêlait les thèmes de la nature et de Noël à travers l'histoire d'une petite fille protégeant une pomme de pin pour qu'elle devienne un sapin.

5. Rencontre et dédicace d'auteur avec Gilles Bizouerne

Jeudi 4 décembre, les 2 classes de CE2 de l'école Gaston Dumont ont pu échanger avec Gilles Bizouerne, auteur jeunesse. Cette rencontre, organisée par la bibliothèque, avait pour objectif de leur faire découvrir le métier d'auteur jeunesse. Pendant une heure, ils ont participé à des questions/réponses que les enfants avaient préparées en amont. Le personnage phare de Gilles Bizouerne, Loup gris, est bien connu des écoliers à la suite de lectures faites par les bibliothécaires. Les livres de ses aventures sont à la bibliothèque et tous dédicacés par l'auteur !

6. Story Danse et Téléthon

Samedi 6 décembre, l'association Story Danse a organisé une après-midi dansante dans le cadre du Téléthon. Un

RETOUR SUR...



6



7
8



9



10

moment chaleureux qui a permis de réunir participants et bénévoles autour de cette cause nationale et de reverser 505 €. Bravo à l'équipe pour son engagement et pour la réussite de cette animation.

7. Loisirs et Création a fêté ses 60 ans

Loisirs et Création a réuni ses adhérents dimanche 7 décembre lors de son Assemblée Générale, suivie de la célébration de ses 60 ans au Maxishow de Saveteux. Les élus et le service Vie associative étaient présents pour saluer le dynamisme du club. Avec plus de 380 membres, l'association poursuit ses nombreuses activités et voyages. Cette rencontre a également permis de remercier les bénévoles pour leur engagement, ainsi que la présidente Véronique Crombez, dont l'implication est largement reconnue.

8. El Spectacolo

Le 11 décembre, à la Ferme des Jeux, le grand artiste Elastic et son assistante Francesca, "championne du monde de jonglage", nous ont fait découvrir un spectacle humoristique mêlant subtilement magie et acrobatie. Les artistes ont su impliquer le public dans ce spectacle familial, débordant d'énergie, maladresses hilarantes, et moments de pure complicité entre les deux artistes.

Un grand bravo à ce duo pour leur prestation pleine de bonne humeur. Le public était ravi.

9. Soirées périscolaires avant Noël

Les accueils périscolaires ont, cette année encore, fait le bonheur des enfants avec leurs soirées de Noël des 15 et 18 décembre. Chaque structure a proposé un moment festif et convivial avec les parents aux travers d'ateliers et d'animations.

10. Bilan de la réunion publique du 17 décembre sur le règlement du PLU et les OAP

La réunion publique consacrée au règlement du Plan Local d'Urbanisme et aux Orientations d'Aménagement et de Programmation s'est tenue le 17 décembre 2025 dans le cadre de la révision générale du PLU. Le bureau d'études et le service urbanisme ont présenté les principales règles d'urbanisme envisagées ainsi que les objectifs et principes d'aménagement portés par les OAP. Les échanges avec le public ont permis de répondre aux interrogations et de recueillir des observations, venant compléter les contributions déjà enregistrées dans le cadre de la concertation.

ACTUS COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION

Explorez les données
de l'agglomération
Melun Val de Seine

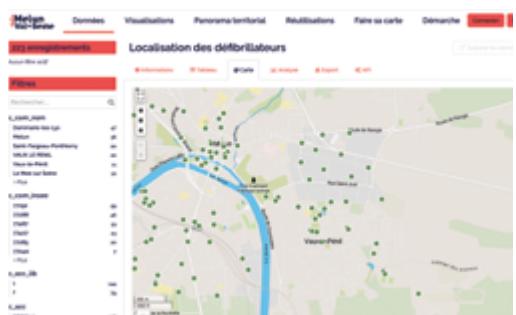
De quelle donnée avez-vous besoin ?

Recherchez un jeu de données, ou posez une question

Recherche augmentée par IA

Open data : lancement de la plateforme

La Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine met désormais à disposition l'ensemble des données publiques du territoire, permettant à tous de mieux comprendre et d'exploiter l'information locale sur data.melunvaldeseine.fr



LA PLATEFORME OPEN DATA

La Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine (CAMVS) a lancé début 2025 une plateforme Open Data ou "données ouvertes" en français en présence de Franck Vernin, Président de l'Agglomération, et de Thierry Segura, Vice-Président. Cette plateforme offre à tous un accès libre et gratuit aux données publiques, consultables et réutilisables pour différents usages.

Ces informations peuvent être utilisées par les citoyens, les associations ou les entreprises pour créer des applications, des cartes interactives, suivre l'état des services publics ou planifier des projets locaux.

Son objectif est de renforcer la transparence, d'encourager l'innovation et de faciliter l'accès à l'information pour chacun, sans aucune contrainte. Cette initiative bénéficie également du soutien de l'Union Européenne.

LA VILLE DE VAUX-LE-PÉNIL S'IMPLIQUE DANS L'OPEN DATA

Vaux-le-Pénil a été la troisième commune de l'agglomération à accueillir un atelier Open Data. Cet atelier a permis de sensibiliser les agents municipaux, d'identifier les données les plus pertinentes et de travailler à la réalisation de projets concrets pour la commune.

Grâce à la plateforme Open Data, il est désormais possible de consulter des informations fiables sur Vaux-le-Pénil, comme la localisation des défibrillateurs, l'inventaire des équipements publics, les points de collectes de déchets ou encore les chiffres clés du territoire.

La base de données est alimentée par les services de l'agglomération et les communes, qui mettent régulièrement à jour les informations. De plus, chacun peut contribuer en proposant de nouvelles données ou en signalant des mises à jour à l'adresse suivante : data@camvs.com.

À l'occasion de l'inauguration, une fresque Open Data a été réalisée. Elle est actuellement visible à l'accueil de l'Arcature.

Panorama territorial

Les informations de l'agglomération et des communes en un coup d'œil.
Ville par commune

Toutes les communes

Population

Démographie

Emploi

Logements

Entreprises

Population

Population totale

139 112 habitants

Densité

908,0 habitants par km²

Evolution de la population

6,2% entre 2020 et 2021



Recensement de la population 2026

Le recensement à la population aura lieu du jeudi 15 janvier au samedi 21 février 2026.

Durant cette période, 3 agents municipaux - **Eder Galina Fortes, Mehdi Mebarek et Samir Cherchab** (de gauche à droite sur la photo) - déposeront aux domiciles des Pénivauxois concernés les documents à compléter par leurs soins. Le recensement concerne 8% de la population, chaque année. Ils seront dûment identifiés par des cartes portant leur nom, photographie et signature de Monsieur le Maire Henri de Meyrignac.

À QUOI ÇA SERT ?

C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

- Connaître la population française
- Définir les moyens de fonctionnement des communes
- Prendre des décisions adaptées pour la collectivité
- Un acte simple, un geste civique utile à tous !

DÉROULEMENT DE LA COLLECTE

1) Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous pour vous recenser muni d'une carte officielle ou vous remet directement une notice internet avec des codes.

2) Vous répondez à l'enquête de recensement soit par papier soit par internet à partir du 15 janvier 2026 sur le site www.le-recensement-et-moi.fr: des codes vous seront remis au préalable par l'agent recenseur.

Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie.

EN SAVOIR +

Le recensement de la population est gratuit.

Ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

Pour toutes questions contactez le 01 64 71 51 00 ou accueil@mairie-vaux-le-penil.fr



Budget Primitif 2026 : un cadre responsable pour préparer l'avenir

Un budget construit dans la continuité et la prudence

Le Budget Primitif (BP) 2026 de la commune de Vaux-le-Pénil s'élève à **23,78 M€**, répartis entre **19,41 M€ pour le fonctionnement** et **4,37 M€ pour l'investissement**. Ce budget a été élaboré dans un contexte de stabilité des services municipaux et de préparation à l'installation de la nouvelle équipe municipale. Les orientations retenues visent à garantir la qualité des services publics tout en maîtrisant les dépenses.

Un budget construit en 2 étapes : le **Budget Primitif (BP)** voté le 18 décembre, visant à garantir la continuité des services publics et des projets actuels sur l'année, sera complété par un **Budget Supplémentaire (BS)** en juin dans lequel la nouvelle équipe majoritaire pourra inscrire ses projets jusqu'en décembre 2026.

LES GRANDES ORIENTATIONS

Le BP 2026 repose sur trois axes majeurs.

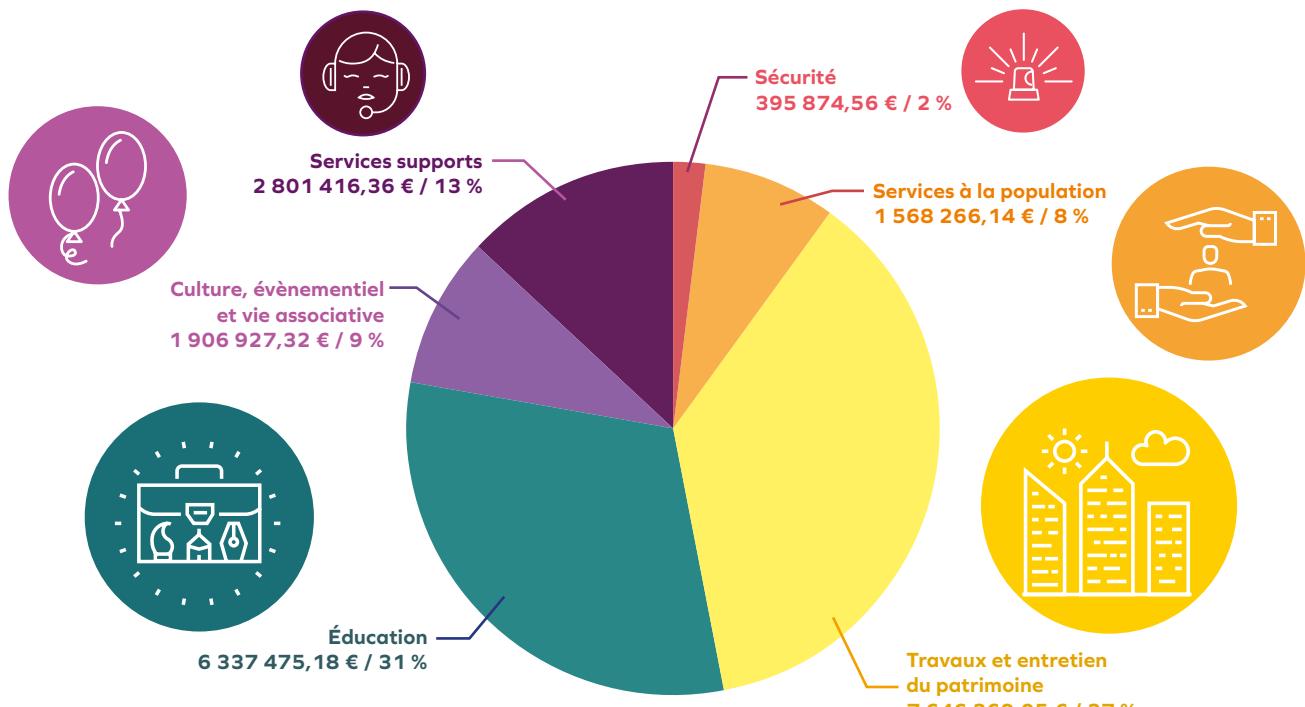
- **Maintien et stabilisation des services municipaux :** finalisation des recrutements en cours, maîtrise de la masse salariale, développement des outils numériques et accompagnement des agents dans leurs pratiques professionnelles.
- **Plan d'efficience budgétaire :** consolidation des outils de contrôle interne, recherche de subventions et passation de marchés pour générer des économies d'échelle.
- **Accueil de la nouvelle équipe municipale :** mise en place des moyens nécessaires à la transition (séminaires, équipements réglementaires).



DOSSIER FINANCES

RÉPARTITION DU BUDGET PAR POLITIQUES PUBLIQUES

- Grands travaux et entretien du patrimoine** : 37 % du budget global, soit près de 7,6 M€, consacrés à la voirie, la propreté, l'entretien des bâtiments et des réseaux, ainsi qu'aux grands travaux.
- Éducation et petite enfance** : 31 % du budget, soit plus de 6,3 M€, pour les écoles, la restauration scolaire, les accueils de loisirs et les structures petite enfance.
- Services à la population** : santé, affaires générales, social et intergénérationnel représentent 8 % du budget.
- Culture, événementiel et vie associative** : 9 % pour la programmation culturelle, le conservatoire, la bibliothèque, la ludothèque et le soutien aux associations locales.
- Services supports** : 14 % pour les fonctions transversales (finances, ressources humaines, informatique, communication).



DES INVESTISSEMENTS CIBLÉS

Les investissements prévus en 2026 concernent notamment :

- La rénovation et la mise en conformité des bâtiments publics.
- L'amélioration des infrastructures scolaires et petite enfance.
- La performance énergétique de l'éclairage public.
- La sécurisation des espaces publics et le déploiement de la fibre.

UNE GESTION PRUDENTE ET ÉVOLUTIVE

Le BP 2026 a été construit avec des inscriptions prudentes, dans l'attente des notifications de subventions et des ajustements liés au contexte national. Ces ajustements seront réalisés lors du **Budget Supplémentaire en juin**, en fonction des recettes confirmées et de l'affectation des résultats. Cette approche garantit la capacité de la commune à maintenir ses engagements tout en s'adaptant aux évolutions.

EN SAVOIR +



Consultez la note
de synthèse du budget 2026





Épicerie sociale, ouverture prochaine

Afin de répondre aux besoins des foyers confrontés à des difficultés économiques, la municipalité et le **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** mettent en place une **épicerie sociale**, dont l'ouverture est prévue **mi-janvier 2026**.

UN DISPOSITIF SOLIDAIRE

Cette initiative vise à permettre aux bénéficiaires identifiés selon des critères sociaux d'accéder à des denrées alimentaires et des produits de première nécessité à prix réduit, tout en favorisant leur autonomie. L'épicerie sera ouverte les **mardis de 14h à 17h et les mercredis de 17h à 19h**.

CONDITIONS D'ACCÈS

L'accès est réservé aux habitants de Vaux-le-Pénil, après étude du dossier par la commission d'accès. Les critères incluent :

- Domiciliation dans la commune
- Analyse de la situation financière (reste à vivre plafonné : 270 € pour une personne, 540 € pour deux, +150 € par personne supplémentaire)

La durée d'accès est de **3 mois**, renouvelable une fois sous conditions.

UN ACCOMPAGNEMENT FAMILIAL ET SOCIAL SUIVI

Au-delà de l'aide alimentaire, l'épicerie sociale proposera des conseils budgétaires, des ateliers collectifs et des actions favorisant l'équilibre nutritionnel. La Ville encadre, avec son service, l'ensemble de ces actions avec l'aide d'une équipe de bénévoles.

APPEL À BÉNÉVOLES

Les bénévoles jouent un rôle essentiel dans le fonctionnement de l'épicerie. Ils s'engagent à respecter une charte fondée sur la bienveillance, la neutralité et la discréetion. Vous souhaitez aider ? Contacter le CCAS au 01 64 71 51 19 au par mail à social@mairie-vaux-le-penil.fr



Le Relais Petite Enfance

ouvre ses portes à l'Arcature

UN NOUVEAU SERVICE MUNICIPAL AU SERVICE DES FAMILLES ET DES PROFESSIONNELS

Le Relais Petite Enfance (RPE) ouvre ses portes le 12 janvier. C'est un service municipal gratuit pensé pour accompagner les familles et soutenir les professionnels de l'accueil du jeune enfant. Installé à l'Arcature, ce nouvel espace complète l'offre municipale en matière de petite enfance et répond à une nécessité exprimée par les professionnels et les parents Pénivauxois.

UN LIEU D'INFORMATION, D'ÉCOUTE ET DE CONSEILS

Le RPE accueille les parents et futurs parents afin de les aider à mieux comprendre les modes d'accueil existants à Vaux-le-Pénil et dans les environs. Les familles peuvent y obtenir des informations détaillées sur les crèches, les assistants maternels, les gardes à domicile ou encore les solutions alternatives proposées localement. Les professionnels du service accompagnent également les parents dans leur recherche d'un mode d'accueil adapté aux besoins de l'enfant, et fournissent un premier niveau d'information sur les droits et obligations liés au statut de particulier employeur. Le RPE se veut un lieu neutre, bienveillant et confidentiel, où chaque famille peut trouver écoute et soutien pour avancer sereinement dans son projet.

UN ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ POUR LES ASSISTANTS MATERNELS

Le Relais Petite Enfance constitue aussi un appui indispensable pour les assistants maternels, les gardes à domicile et les candidats à l'agrément.

Le service propose :

- Des renseignements sur les démarches d'agrément.
- Des temps de rencontre favorisant les échanges de pratiques.
- Un accompagnement individualisé concernant la formation continue.
- Une écoute et un soutien dans l'exercice quotidien de leur profession.

Cet espace contribue ainsi à renforcer la professionnalisation et la qualité de l'accueil individuel sur l'ensemble de la commune.

DES ATELIERS D'ÉVEIL POUR LES TOUT-PETITS

En période scolaire, le RPE organise des ateliers d'éveil destinés aux enfants accompagnés de leur assistant maternel. Ces temps, proposés les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h15 à 11h30 (sur inscription), permettent aux tout-petits de découvrir de nouvelles activités : lecture, motricité, manipulation ou encore explorations sensorielles. Ils favorisent l'éveil, la sociabilisation et le développement de chaque enfant.



INFOS PRATIQUES

Le Relais Petite Enfance vous accueille à l'Arcature sur rendez-vous :

- Lundi, mardi et jeudi : 13h30 - 17h30
- Mercredi : 10h - 12h30 et 13h30 - 18h30
- Un samedi par mois : 9h30 - 12h

1, rue Charles-Jean Brillard / 01 64 71 51 94 / mairie-vaux-le-penil.fr

AGENDA

RAMASSAGE DE SAPINS

JEUDIS 8 ET 29 JANVIER

Vos sapins seront ramassés par les services techniques de la Ville.

Pensez à les sortir la veille.



DON DU SANG

SAMEDI 10 JANVIER DE 10H À 15H

Réservez votre créneau en ligne sur <https://dondesang.efs.sante.fr/> ou en scannant ce QR-Code.

- + Maison des Associations
- + Renseignements : 06 85 87 94 52



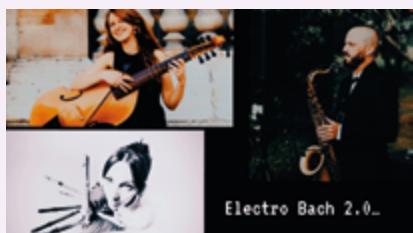
BACH 2.0

DIMANCHE 11 JANVIER À 11H

Concert

Passionnée par le répertoire ancien et un goût certain pour les techniques modernes, Tiphaine Gauthier (à la flûte à bec) propose de redécouvrir des œuvres du XVIII^e siècle, auxquelles des compositions électroniques viennent se superposer. Une véritable invitation au voyage sonore et visuelle accompagnée de Laurine Righyni à la viole de gambe et Mathys Guillain au saxophone.

- + Petit Théâtre Ginette Kolinka de la Ferme des Jeux
- + Dès 6 ans
- + Tarif unique de 6€
- + Réservations : 01 64 71 91 28 et sur culturetvous.fr



DIMANCHE CHANTANT RÉPÉTITION PUBLIQUE

DIMANCHE 11 JANVIER À 9H À 15H30

Par la Chorale Chanterelle

- + Maison des Associations
- + Entrée libre
- + Renseignements : 06 12 08 04 92

STAGE DE DANSE

SAMEDI 17 JANVIER

Story Danse vous propose un stage de danse sur la journée.

- de 13h30 à 15h : Rumba (niveau Intermédiaire)
- de 15h15 à 16h45 : Tango (en couple niveau Intermédiaire/avancé)
- de 17h à 18h30 : Slow Fox (en couple niveau confirmé)
- 19h : Repas partagé, chacun apporte un plat salé et/ou sucré et une boisson
- de 20h30 à 22h30 : Danse

- + Maison des Associations
- + Tarifs : 13€ (adhérent pour un stage) / 16€ (non-adhérent pour un stage) / 6€ (pratique seule)
- + Inscription conseillée : 06 80 30 90 83 ou chichealain@me.com

entièrement animé en silhouettes de papier découpé. Tiré des Contes des Mille et Une Nuits, il est accompagné de 2 musiciens : Hélène Vouhé (clarinette et percussions) et Mauro Coceano (accordéon).

Le jeune prince Ahmed tombe amoureux de la ravissante Princesse Pari Banu. Pour l'épouser, il devra affronter son rival...

- + Grange de la Ferme des Jeux
- + Renseignements : assofermedesjeux@gmail.com



CAFÉ-PHILO

SAMEDI 31 JANVIER À 14H

Animé par Hanane Hamel de la Maison de la philosophie, pour les adultes. Échanges et réflexion autour de "Faut-il choisir son camp ? À l'épreuve du conflit entre engagement et neutralité".

- + Arcature
- + Inscription obligatoire : assofermedesjeux@gmail.com

CINÉ-CLUB

“MONSIEUR HIRE”

MARDI 3 FÉVRIER À 20H30

Film proposé par l'Association de la Ferme des Jeux avec Michel Blanc, Sandrine Bonnaire, Luc Thuyllier... Monsieur Hire est un artisan tailleur. Misanthrope et taciturne, il épie sa jeune voisine d'en face, Alice, dont il est tombé amoureux.

- + Grange de la Ferme des Jeux
- + Renseignements : 01 64 71 91 20



CINÉ-CONCERT “LES AVENTURES DU PRINCE AHMED”

VENDREDI 23 JANVIER À 20H

Organisé par l'Association de la Ferme des Jeux en partenariat avec la Ville. Ce premier long métrage d'animation de l'histoire du cinéma (1926), est

VOS AUTRES RENDEZ-VOUS

L'ÉPOPÉE DE PÉNÉLOPE

SAMEDI 7 FÉVRIER À 15H

Théâtre jeune public - Dès 6 ans

L'Épopée de Pénélope est l'Odyssée d'Ulysse vécue par son épouse. Pénélope attend son cher mari depuis vingt ans... Pendant ce temps, elle tricote des paniers entiers de pelotes, parle à son chat Claude, écoute la radio, etc. Mais un jour, en tirant sur son fil, un poisson en laine frétille au bout de l'aiguille à tricoter. Le chat plonge pour l'attraper. En le cherchant, Pénélope tombe la tête la première dans le panier à laine. Elle ressort en marionnette tricotée voguant dans son panier au milieu d'un océan démesuré...



©Camillelvis

- + Petit Théâtre Ginette Kolinka de la Ferme des Jeux
- + Tarif unique : 6 €
- + Durée : 55 minutes
- + Renseignements : 01 64 71 91 20



BAL DES ENFANTS

DIMANCHE 8 FÉVRIER DE 14H À 17H30

Le Comité des Fêtes vous propose un programme de fête avec un spectacle dansant de 15h30 à 16h30, "le bal de millenotes" réalisé par une compagnie pénivauxoise. Avant et après le bal il y aura aussi différents ateliers :

- Arts du cirque.
- Jeux (avec À vaux Jeux).
- Créatifs (avec Club Loisirs et Créations).
- Maquillage pour enfant.

+ La Buissonnière

- + Tarif unique : 5 € par personne (adulte comme enfant) donnant droit à 1 entrée + 1 boisson + 1 sachet de bonbon + 1 crêpe
- + Renseignements : 06 79 79 82 29 ou cdf.vlp77@gmail.com

CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 12 FÉVRIER À 20H

Ouvert au public.

- + Maison des Associations
- + Renseignements : 01 64 71 51 00



Saint Valentin

Votre message d'amour sur les panneaux lumineux de la Ville

C'est l'occasion de partager votre amour pour l'élu(e) de votre cœur, vos enfants ou vos proches avec un petit mot d'amour ou de tendresse.

Envoyez-nous votre message* à communication@mairie-vaux-le-penil.fr avant le 6 février 2026.

Il sera diffusé samedi 14 février sur les trois panneaux lumineux de la ville : au centre-ville, au Moustier et aux Trois Rodes.

* Votre texte ne doit pas dépasser 7 lignes comptant chacune un maximum de 18 caractères espaces compris. Aucun nom de famille ne doit être mentionné. La Ville se réserve le droit de refuser les messages inconvenants ou hors de propos.



Vœux 2026

VŒUX DU MAIRE

SAMEDI 17 JANVIER À 16H
À LA BUISSONNIÈRE

Henri de Meyrignac, Maire de Vaux-le-Pénil, et l'ensemble des membres du conseil municipal ont le plaisir de vous convier à la cérémonie des voeux qui se tiendra samedi 17 janvier dès 16h à la Buissonnière.

- M. le Maire et l'ensemble des élus vous présenteront leurs voeux pour 2026.
- Les Conseils Municipaux d'Enfants et de Jeunes feront un retour sur les actions menées en 2025 et leurs projets pour 2026.
- Les médailles seront remises aux associations.

Cocktail, musique avec le Conservatoire municipal et spectacle seront également au rendez-vous.



NOUVEAU CALENDRIER BUDGÉTAIRE, UNE RÉUSSITE DES SERVICES ET DES ÉLUS

Vaux-le-Pénil, Notre Avenir, Ensemble

Le budget voté en Conseil municipal le jeudi 18 décembre est le dernier de la mandature. Sa particularité déjà évoquée est sa dynamique nouvelle en deux temps, avant et après les élections ; ce budget est ainsi voté fin 2025 et non tardivement dans le courant 2026. Il permet alors une dynamique d'investissement et de marché mobilisable dès le début de l'année 2026. Il en résulte une gestion plus sereine, prévisible et bien répartie sur toute l'année.

Ce changement de paradigme budgétaire a nécessité un gros travail, la mobilisation générale de nos services et de leurs directions. Sa réussite est le signe de leurs capacités d'action et de renouvellement et nous les en félicitons. Cela a été aussi manifeste, lors de la présentation du budget en Conseil municipal, nos élus défendant chacun leurs secteurs avec clarté et efficacité, évidence d'une équipe majoritaire soudée, unie et compétente.

Une administration efficiente, une direction générale des services qui a vaillamment porté ce projet, travaillant avec des élus confiants et unis. Que souhaiter de plus en cette fin de mandat ?

Et bien une belle et bonne année 2026 à tous et en particulier aux Pénivauxoises et Pénivauxois.

Henri de Meyrignac

Pour le groupe "Vaux-le-Pénil, Notre Avenir Ensemble"

2026 : PRÊTS POUR LE CHANGEMENT

Vaux-le-Pénil notre ville, notre vie !

Nous espérons que vous avez passé de bonnes fêtes et vous souhaitons une belle année 2026.

S'il est un vœu que vous exprimez sans détour à l'occasion de nos multiples rencontres, c'est bien celui de voir l'actuelle majorité rendre les clés de la mairie à l'occasion des prochaines élections municipales.

Vous rejetez en effet massivement la municipalité en place, dont le mandat aura été marqué par des décisions hasardeuses, une gestion financière inconséquente, un manque de transparence coupable et un mépris total pour la démocratie locale.

Il est plus que temps de refermer ce chapitre et d'offrir à notre ville et à ses habitants un avenir qui correspond à leurs attentes et à leurs besoins. **Réunie autour de Nathalie BEAULNES-SERENI, une équipe engagée et déterminée a bâti un programme réfléchi et ambitieux en matière de sécurité, de fiscalité juste, de rénovation vertueuse des écoles, d'urbanisme maîtrisé, de protection de l'environnement et de proximité avec vos élus.** Ces propositions, issues du dialogue permanent avec les Pénivauxoises et les Pénivauxois, vous seront présentées et détaillées dans les prochaines semaines.

Depuis 6 ans, notre groupe « Vaux-le-Pénil, notre ville, notre vie ! » défend sans relâche vos intérêts. **Avec vous, avec votre confiance, nous ferons de 2026 l'année du changement, nous construirons ensemble une ville au cœur, une ville qui nous rassemble.**

N. Beaulnes-Sereni, J.-M. Judith, L. Vanslembrouck, A. Michel, D. Gavard, G. Debomy, M. Garnier, H. Gignoux Contact : vlp2020.nv@gmail.com / 06 36 18 05 52 / www.vauxlepenil2026.fr
Facebook : Vaux-le-Pénil notre ville, notre vie
Instagram : [vlpnotrevillenotrevie](https://www.instagram.com/vlpnotrevillenotrevie/)

État Civi

Naissances

Lise, Patricia, Noémie DO
née le 06/11/2025.



Lény, Bruno, Jean-Paul GEORG COLLIN
né le 13/11/2025.

Matthew, Pierre TJOUEN
né le 20/11/2025.

Mariages

Et toutes nos félicitations
à M. et Mme CHANLAUD
pour leurs noces de diamant
célébrées le 29/11/2025.



NE PAS CONFISQUER L'AVENIR DE VAUX-LE-PÉNIL

Vaux-le-Pénil notre bien commun

À quelques semaines des élections municipales, nous refusons toujours la méthode et les choix de l'équipe sortante.

L'engagement d'une dépense de 3,6 millions d'euros de travaux à la Ferme des Jeux pose un véritable problème démocratique. Cette décision engage lourdement la future équipe municipale qui sera élue en mars prochain, sans lui laisser la liberté de fixer ses priorités. **Gouverner, ce n'est pas lier les mains de ses successeurs, c'est respecter le choix souverain des citoyens.**

Lors du dernier conseil municipal, notre groupe a défendu un amendement visant à baisser de deux points la taxe foncière afin de la ramener à la moyenne départementale. Cette proposition réaliste, d'un montant de 500 000 euros — soit le coût de la tour de verre à la Ferme des Jeux — a été rejetée par l'équipe sortante et, plus surprenant encore, par le groupe de Mme Sereni.

Face à ces constats, nous avons fait le choix d'une campagne municipale participative. Parce que l'avenir de Vaux-le-Pénil doit enfin se construire avec ses habitants, nous organisons deux nouveaux cafés citoyens au restaurant **L'Artiste**, à la Ferme des Jeux.

Le vendredi 16 janvier à 18 h 30, nous échangerons sur la culture et la vie associative, et le vendredi 23 janvier, sur la solidarité.

Ces temps de dialogue sont essentiels pour bâtir ensemble un projet social et démocratique fidèle à notre ambition : faire de Vaux-le-Pénil un véritable bien commun. Bonne année à tous !

J.GUERIN, A.BOULET, A.BOUTET, V.ZACCARDO
+d'infos : Facebook et Insta @vlpnotrebiencommun

Mariages

Katleen BONHOMME et Maxime BERGÈRE,
mariés le 29/11/2025.



Décès

Maurice BERTHOMÉ, décédé le 29/10/2025.

Catherine CHOLAY (épouse DAUPHINOT) décédée le 04/11/2025.

Nadine MENIER (veuve AUGÉ) décédée le 19/11/2025.

Marie-Antoinette MEHL (épouse RIBAIL), décédée le 21/11/2025.

Jean-Claude BOURDAREAU, décédé le 27/11/2025.

Jacques LETESSIER, décédé le 07/12/2025.





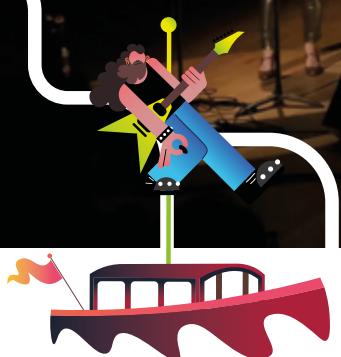
2025/26 Saison
Culturelle

Electro Bach 2.0

Concert

DIMANCHE 11 JANVIER À 11H

Petit Théâtre Ginette Kolinka
La Ferme des Jeux
Vaux-le-Pénil



Ville de
Vaux-le-Pénil



Point Cédille

01 64 71 91 28 // culturetvous.fr